



Vie de l'apprenti.e - 3^{ème} année en CFA

CARTE D'ÉTUDIANT DES MÉTIERS

L'apprenti.e est salarié d'une entreprise, il.elle reçoit un salaire et ne bénéficie plus des avantages des étudiants (notamment les bourses...). Néanmoins il.elle bénéficie d'une **carte d'étudiant des métiers** qui lui permet d'ouvrir droit à de nombreuses réductions (restaurant universitaire, cinéma, transports, musées, etc.) à l'instar des cartes d'étudiant de l'enseignement supérieur. Elle est valable sur l'ensemble du territoire national.



CULTURE

Cette troisième année en alternance intégrée au cursus, l'ERACM peut-être amenée à organiser des sorties culturelles généralement en lien avec les intervenant.es du parcours pédagogique. **Ces sorties sont prises en charge par l'école.** En complément de ces événements organisés, l'ERACM prends en charge **50 % des sorties « spectacle de théâtre »** dans la limite de **100 euros** par an et par apprenant. Il est impératif de conserver les justificatifs pour obtenir la prise en charge. La demande de remboursement doit être faite dans le semestre.

TRANSPORT

La formation en alternance entre l'ERACM et les entreprises (**Théâtre National de Nice, Les Tréteaux de France, La Criée - Théâtre National de Marseille, NEST, CDNOI**) induit des voyages lors des périodes de regroupement à l'école. Les voyages seront pris en charge par l'ERACM.

VOYAGES PRIS EN CHARGE PAR L'ERACM

Apprenti·es La Criée - Théâtre National de Marseille	PASS ZOU ! Études (- de 26 ans) / Voyages A/R (+de 26 ans)
Apprenti·es Théâtre National de Nice	PASS ZOU ! Études (- de 26 ans) / Voyages A/R (+de 26 ans)
Apprenti·es Les Tréteaux de France	Voyages A/R
Apprenti·es NEST	Voyages A/R
Apprenti·es CDNOI	Voyages A/R

HÉBERGEMENT

La formation en alternance de l'ERACM induit également des périodes plus ou moins longues de **double résidence**. L'ERACM est en mesure de participer à l'hébergement des apprenti.es à hauteur de **12€ par jour de présence à l'école**. Cette participation accordée sous la forme de défraiements ne nécessite pas de justificatif d'hébergement. **La recherche et la réservation des hébergements sont à la charge des apprenti·es.** Toutefois, l'école, dans la mesure du possible, se tient à la disposition des apprenti.es pour obtenir **des listes d'hébergement à prix raisonnables**.

PARTICIPATION DE L'ERACM	REGROUPEMENT MARSEILLE	REGROUPEMENT CANNES	EN TOURNÉE
Apprenti·es La Criée - Théâtre National de Marseille	réside à Marseille	12 € / jour	Selon les projets
Apprenti·es Théâtre National de Nice	12 € / jour	réside à Nice	Selon les projets
Apprenti·es Les Tréteaux de France	12 € / jour	12 € / jour	Selon les projets
Apprenti·es NEST	12 € / jour	12 € / jour	Selon les projets
Apprenti·es CDNOI	12 € / jour	12 € / jour	Selon les projets